

**Décors textiles permanents
et éphémères**
Mention complémentaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

NOR/MEN E 0804285 A

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles D. 337-139 à D. 337-160 ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués en date du 19 décembre 2007.

Arrête

Article premier – Il est créé une mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Ce diplôme est classé au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formations.

Article 2 – Le référentiel d'activités professionnelles, le référentiel de certification et les unités constitutives de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères sont définis à l'annexe I du présent arrêté.

Article 3 – L'accès en formation à la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères est ouvert aux candidats titulaires du CAP tapissier(ère) d'ameublement en décor, CAP tapissier(ère) d'ameublement en siège, CAP couture flou et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144.

Article 4 – La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Ses objectifs et modalités sont définis à l'annexe II du présent arrêté.

Article 5 – Le règlement d'examen est fixé à l'annexe III du présent arrêté.

Article 6 – La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à l'annexe IV du présent arrêté.

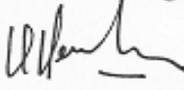
Article 7 – La mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions de l'article D. 337-150.

Article 8 – La première session d'examen en vue de la délivrance de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2009.

Article 9 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 2008

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

Journal officiel du 13 mars 2008

Bulletin officiel n° 13 du 27 mars 2008

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique, et sur Internet : www.cndp.fr/outils-doc

ANNEXE I
Référentiels du diplôme

Référentiel des activités professionnelles
Référentiel de certification
Unités constitutives du diplôme
Lexique

Référentiel des activités professionnelles

Analyse de l'activité

Définition

L'activité professionnelle Décors textiles permanents et éphémères se situe principalement sur les lieux de pose (particulier, stand, exposition, lieux publics...), après préparation, pour tout ou partie, d'un travail à l'atelier.

Par la diversité des interventions, elle répond à une demande de mise en œuvre sur site de décors, de garnitures de fenêtres, de réalisations particulières sur mesure.

Ces interventions sont liées à des évolutions technologiques, physiques et esthétiques des matériaux et étoffes (densité, élasticité, textures, matières...).

Le titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères saura appréhender, dans les meilleures conditions, les repères esthétiques et les procédés de fabrication adaptés impliquant, selon les cas, des matériaux divers et des techniques complexes de construction.

Contexte professionnel

Types d'entreprises

Artisanales, petites et moyennes.

Domaine d'intervention

Le titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères effectue des relevés, entreprend l'acheminement des ouvrages, réalise et pose (seul ou en équipe) les différentes tentures. Il met en œuvre également des matériaux contemporains sur site (mousses, matériaux souples tissés, non tissés, de synthèse). Il installe tous types de supports, mécanismes et systèmes permettant la pose et/ou le fonctionnement des décors.

Place dans l'organisation

Dans son domaine d'intervention, le titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères est amené à assurer seul ou en équipe les tâches successives conduisant à la création d'un ouvrage ou d'une réalisation prédéfinie esthétiquement et techniquement. Accompagné d'un architecte d'intérieur, d'un designer, il peut être conduit à participer à des travaux d'exception.

Description de l'activité

Les tâches professionnelles

La réalisation des tâches professionnelles est associée à une réflexion constante, de nature historique, fonctionnelle, esthétique et méthodologique. Elle conduit à des choix déterminants pour la réalisation d'une prestation de qualité.

À partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation et installation de tout ou partie d'ouvrage, le titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères devra être capable principalement de :

- déterminer les matériaux et outillages nécessaires en fonction de la fiche technique de l'intervention ;
- relever des mesures et calculer des métrages simples ;
- préparer l'environnement de travail et assurer les protections des personnes et des biens ;
- mettre en œuvre des matériaux ;
- installer des décors et drapés ;
- procéder à la réalisation et/ou à l'installation.

Les ouvrages

Dans le contexte des réalisations et installations sur site, les ouvrages pouvant être particulièrement confiés au titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères textiles sont les suivants.

Tenture murale

- Tenture en plein
- Tenture flottante
- Tenture drapée
- Tenture plissée
- Tenture froncée
- Finition visible ou invisible
- Spécifique (boutonnée, capitonnée)
- Plafond tendu

Gainage

- Éléments fixes
- Éléments mobiles

Coupe et décors

- Chutes et festons élaborés sur site (événementiel)
- Décors d'ambiance... (événementiel)

Installations

- Décors de fenêtre (rideaux, sous-rideaux, pentes, voilages, stores intérieurs, bandeaux, embrasses...)
- Drapés (chutes et festons)
- Mécanismes et systèmes, tringles et accessoires
- Portières

Couture machine

- Assemblage de lés
- Surpiqûre
- Finition

Mise en œuvre de matériaux contemporains

- Portes boutonnées ou capitonnées
- Éléments fixes garnis avec de la mousse (banquettes, murs, rampes, comptoirs...)
- Structures, volumes, suspensions
- Matériaux souples et matériaux de synthèse

Présentation des fonctions et des tâches

Fonctions	Tâches
I information	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la demande - Collecter les données et lire les plans - Identifier la nature des supports - Rechercher les techniques adaptées
II préparation	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les matériaux et outillages nécessaires - Calculer des métrages simples (tissu uni) - Vérifier la conformité quantitative et qualitative des matériaux à utiliser - Organiser le transport (matériaux, outillages et ouvrages) et protéger les ouvrages - Préparer le lieu de travail et protéger les personnes et les biens - Déposer tout ou partie des éléments en place
III réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Tracer les différents points de repère - Fixer les profils et baguettes - Isoler les murs et les surfaces - Couper et coller les matériaux (mousse, textile...) - Assembler les lés - Tendre les étoffes et revêtements - Draper les étoffes - Gainer les éléments - Procéder aux finitions (clous, passementeries, coutures...)
installation	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer les tringles et accessoires (supports, gonds, galeries...) - Installer les décors (bandeaux, lambrequins, drapés...) - Mettre en place les voilages, portières, rideaux, embrasses, stores d'intérieurs... - Procéder au nettoyage des lieux - Réaménager l'environnement (meubles, tableaux, glaces, tapis...)
IV communication	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir avec une attitude adaptée aux lieux et aux personnes, en instaurant une relation de qualité avec les clients et les fournisseurs - Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise - S'informer des évolutions techniques et esthétiques - Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques

Fonction I – information

Tâches

- Tâche 1 – Analyser la demande
- Tâche 2 – Collecter les données et lire les plans
- Tâche 3 – Identifier la nature des supports
- Tâche 4 – Rechercher les techniques adaptées

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Fiches techniques du travail à réaliser
- Fiches d'exécution
- Source iconographique (croquis, photos)
- Sources techniques (plans et relevés de mesures)
- Matériaux et outillages

Autonomie, responsabilité

- Autonome et responsable face à la demande dans les limites fixées par la hiérarchie

Liaisons, relations

- Contact direct avec les clients
- Concertation avec le responsable du chantier et/ou les différents intervenants

Résultats attendus

- Les documents techniques et iconographiques sont compris et assimilés.
- La technique choisie est conforme à la demande.
- Le recensement des matériaux et outillages est adapté.

Fonction II – préparation

Tâches

- Tâche 5 – Préparer les matériaux et outillages nécessaires
- Tâche 6 – Calculer des métrages simples (tissu uni)
- Tâche 7 – Vérifier la conformité quantitative et qualitative des matériaux à utiliser
- Tâche 8 – Protéger les ouvrages et organiser le transport (matériaux, outillages et ouvrages)
- Tâche 9 – Préparer le lieu de travail et protéger les personnes et les biens
- Tâche 10 – Déposer tout ou partie des éléments en place

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Fiches et/ou documents techniques
- Matières premières et matériaux de réalisation et de finition
- Outillages de ville (compresseur, outillage portatif, machine à coudre...)
- Matériaux et éléments de protection
- Matériel de travail en hauteur, conforme à la législation en vigueur
- Matériel de nettoyage et d'évacuation des déchets

Autonomie, responsabilité

- Autonome et responsable dans l'organisation du lieu de travail les limites fixées par la hiérarchie

Liaisons, relations

- Relations et coordinations avec le responsable du chantier et/ou les différents intervenants

Résultats attendus

- Les choix opérés sont adaptés à la réalisation et/ou à la remise en état demandée••
- Les matériaux manquants et/ou non conformes sont repérés et signalés.
- La protection des personnes et des biens est assurée.

Fonction III – réalisation

Tâches

Tâche 11 – Tracer les différents points de repère

Tâche 12 – Fixer les profils et baguettes

Tâche 13 – Isoler les murs et les surfaces

Tâche 14 – Couper et coller les matériaux (mousse, textile...)

Tâche 15 – Assembler les lés

Tâche 16 – Tendrer les étoffes et revêtements

Tâche 17 – Draper les étoffes

Tâche 18 – Gainer les éléments

Tâche 19 – Procéder aux finitions (clous, passementeries, coutures...)

Conditions d'exercice**Moyens et ressources**

- Fiches et/ou documents techniques
- Outillages et matériels
- Matériaux spécifiques (baguettes, profils, isolants...)
- Étoffes revêtements souples et matériaux de finition

Autonomie, responsabilité

- Autonome et responsable face à la réalisation dans les limites fixées par la hiérarchie

Liaisons, relations

- Information régulière et interaction avec le responsable de chantier et /ou les différents intervenants

Résultats attendus

- La réalisation est conforme à la demande et /ou au cahier des charges.
- Les temps de réalisation sont respectés.

Fonction III – installation

Tâches

- Tâche 20 – Fixer les tringles et accessoires (supports, gonds, galeries...)
- Tâche 21 – Installer les décors (bandeaux, lambrequins, drapés...)
- Tâche 22 – Mettre en place les voilages, portières, rideaux, embrasses, stores d'intérieurs
- Tâche 23 – Procéder au nettoyage des lieux
- Tâche 24 – Réaménager l'environnement (meubles, tableaux, miroirs, tapis...)

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Fiches et/ou documents techniques
- Outillages et matériels
- Matériaux spécifiques (tringles, quincailleries, systèmes automatisés, accessoires...)
- Réalisations d'atelier et éléments à installer

Autonomie, responsabilité

- Autonome et responsable face à l'installation dans les limites fixées par la hiérarchie

Liaisons, relations

- Information régulière et interaction avec le responsable de chantier et/ou les différents intervenants
- Concertation avec le client

Résultats attendus

- L'installation est conforme à la demande dans le respect du cahier des charges et/ou des attendus.
- Les temps de pose sont respectés.
- L'installation respecte les règles de sécurité et de fonctionnement.

Fonction IV – communication

Tâches

- Tâche 25 – Intervenir avec une attitude adaptée aux lieux et aux personnes, instaurant une relation de qualité avec les clients et les fournisseurs
- Tâche 26 – Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise
- Tâche 27 – S'informer des évolutions techniques et esthétiques
- Tâche 28 – Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Outils et supports de communication
- Vocabulaire professionnel spécifique
- Stages et salons professionnels

Autonomie, responsabilité

- Responsable des informations émises

Liaisons, relations

- Contact régulier et échange avec le responsable de chantier et/ou les différents intervenants
- Information et suggestion au client

Résultats attendus

- Le langage professionnel est assimilé.
- L'utilisation des outils et supports de communication est maîtrisée.
- Le comportement personnel contribue aux bonnes relations au sein de l'entreprise et avec la clientèle.

Mise en relation des référentiels

Référentiel des activités professionnelles	Référentiel de certification
<p>Emploi concerné Ouvrier professionnel qualifié</p> <p>Type d'entreprise Artisanale, petite et moyenne</p> <p>Matériaux et produits mis en œuvre Étoffes et matériaux de garnissage contemporains</p> <p>Types de travaux Fabrication unitaire, de petite et moyenne séries</p>	<p>Compétence globale Le titulaire de la mention complémentaire Décors textiles permanents et éphémères doit être capable de réaliser tout ou partie d'ouvrage, d'en assurer la pose dans des conditions d'interventions diverses (appartements, zone d'exposition, hall...) en respectant les contraintes (durée, accessibilité...), le cahier des charges (technique, esthétique...) et les lieux (adaptation, soin, évacuation des déchets...)</p>

Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales
I information	<ul style="list-style-type: none"> – Analyser la demande – Collecter les données et lire les plans – Identifier la nature des supports – Rechercher les techniques adaptées 	C1 s'informer	<p>C1.1 Collecter des informations</p> <p>C1.2 Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques</p>
II préparation	<ul style="list-style-type: none"> – Préparer les matériaux et outillages nécessaires – Calculer des métrages simples (tissu uni) – Vérifier la conformité quantitative et qualitative des matériaux à utiliser – Protéger les ouvrages et organiser le transport (matériaux, outillages et ouvrages) – Préparer le lieu de travail et protéger les personnes et les biens – Déposer tout ou partie des éléments en place 	C2 préparer et organiser	<p>C2.1 Préparer et/ou contrôler le support, les matériaux et les outillages</p> <p>C2.2 Élaborer une solution esthétique et technique</p> <p>C2.3 Établir des métrages et quantités</p> <p>C2.4 Organiser les transports</p> <p>C2.5 Organiser le site d'intervention</p>

Fonctions	Tâches principales	Capacités	Compétences terminales
<p style="text-align: center;">III réalisation installation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tracer les différents points de repère - Fixer les profils et baguettes - Isoler les murs et les surfaces - Couper et coller les matériaux (mousse, textile...) - Assembler les lés - Tendre les étoffes et revêtements - Draper les étoffes - Gainer les éléments - Procéder aux finitions (clous, passementeries, coutures...) - Fixer les tringles et accessoires (supports, gonds, galeries...) - Installer les décors (bandeaux, lambrequins, drapés...) - Mettre en place les voilages, portières, rideaux, embrasses, stores d'intérieurs - Procéder au nettoyage des lieux - Réaménager l'environnement (meubles, tableaux, glaces, tapis...) 	<p style="text-align: center;">C3 réaliser et installer</p>	<p>C3.1 Tracer les supports et débiter les étoffes et matériaux</p> <p>C3.2 Mettre en œuvre les différents matériaux</p> <p>C3.3 Procéder à la pose et au contrôle des décors et des éléments garnis</p> <p>C3.4 Restituer les lieux</p>
<p style="text-align: center;">IV communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir avec une attitude adaptée aux lieux et aux personnes, instaurant une bonne relation avec les clients et les fournisseurs - Contribuer au bon fonctionnement et à la valorisation de l'entreprise - S'informer des évolutions techniques et esthétiques - Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques 	<p style="text-align: center;">C4 communiquer</p>	<p>C4.1 S'exprimer oralement, participer aux échanges</p> <p>C4.2 Émettre et recevoir des informations</p>

Référentiel de certification

Capacités et compétences

C1 – s’informer

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C1.1 – collecter des informations			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Écouter, recevoir et comprendre des consignes – Observer, rechercher des données complémentaires – Consulter un responsable 	Données écrites et/ou numériques, orales : <ul style="list-style-type: none"> – fiches techniques – représentations graphiques – données informatisées 	Les informations collectées sont nécessaires, suffisantes, compatibles avec la tâche à réaliser et conformes aux caractéristiques esthétiques souhaitées.
C1.2 – décoder, analyser des documents esthétiques et techniques			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Lire et assimiler les données – Identifier les échelles et codes graphiques – Repérer les caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • dimensionnelles, géométriques, fonctionnelles, des éléments constituant l'ouvrage • stylistiques, esthétiques et technologiques – Classer, ordonner les données 	Dossier technique pouvant comprendre : <ul style="list-style-type: none"> – dessins d'ensemble – descriptifs – plans de coupe – spécifications particulières – normes de représentation graphique – catalogues de fournitures – fiches techniques – dessins de fabrication – documents iconographiques – notices d'emploi et de maintenance des matériels – fiches sécurité 	Le vocabulaire technique employé est connu et utilisé correctement. L'identification des échelles, du code graphique est conforme aux normes en vigueur. Les caractéristiques dimensionnelles, géométriques et fonctionnelles sont explicitées sans erreur stylistique, esthétique, technologique. Les informations recueillies sont exploitables.

C2 – préparer et organiser

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C2.1 – préparer et/ou contrôler le support, les matériaux et les outillages			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier et entretenir les matériels et outillages – Dégarnir et/ou déposer avec une méthode adaptée – Observer et analyser les méthodes antérieures de garnissage, de pose, de montage des éléments – Identifier, vérifier et/ou préparer l'état des supports 	<p>Matériels électroportatifs et pneumatiques</p> <p>Supports garnis (murs, plafond, garnitures de fenêtres, éléments de décors....)</p> <p>Outillages adaptés au dégarnissage</p>	<p>Le matériel fonctionne.</p> <p>Les supports, les garnitures et les éléments de décors n'ont pas subi de détériorations ou de dommages particuliers.</p> <p>L'observation est pertinente et induit une méthode de restitution.</p> <p>L'état des supports permet leur utilisation dans les meilleures conditions.</p>
C2.2 – élaborer une solution esthétique et technique			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Exploiter les données en vue d'une réalisation et/ou installation précise – Adopter une solution en fonction du contexte et/ou des paramètres retenus ou imposés – Présenter un préprojet – Élaborer une analyse de fabrication et d'installation 	<p>Documents iconographiques, historiques, stylistiques, plans...</p> <p>Documents techniques et de normalisation adaptés</p> <p>Réalisations intermédiaires d'atelier, calibres, présentation en volume, documents numériques</p> <p>Nomenclature, croquis, plan, annotations complémentaires, relevé de mesures...</p>	<p>Les données sont prises en compte.</p> <p>La solution esthétique et technique retenue respecte le contexte et les paramètres.</p> <p>La proposition est compatible avec la demande et le cahier des charges.</p> <p>Le processus est conforme et adapté à la demande.</p>

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C2.3 – établir des métrages et quantités			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Effectuer et consigner un relevé de mesures – Rédiger une fiche de débit – Réaliser un plan de coupe – Déduire et prévoir les matériaux et matières premières 	<ul style="list-style-type: none"> Outils de mesures adaptés Supports nus ou garnis Caractéristiques des matériaux et matières premières définies Analyse de fabrication Liste de stocks existants Documentations de fournitures (non stockées) Plan de coupe, fiches de débit 	<ul style="list-style-type: none"> La méthode de relevé de mesures est respectée. Les différents éléments sont correctement identifiés et repérés. Les mesures, métrages et fiches de débit sont justes. Les métrages et quantités permettent la réalisation complète du chantier.
C2.4 – organiser les transports			
U1 U2	<ul style="list-style-type: none"> – Recenser et classer les éléments à emporter – Protéger les réalisations et organiser le chargement 	<ul style="list-style-type: none"> Matériels, matériaux, outillages et réalisations Éléments de protections et de fixations (couvertures, sangles...) 	<ul style="list-style-type: none"> L'inventaire est exhaustif. La protection est efficace, le chargement est stable.
C2.5 – organiser le site d'intervention			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Appréhender l'espace d'intervention (espace privé, public, lieux d'exposition) – Démonter et/ou déplacer les mobiliers, les éléments de décoration... – Sécuriser et protéger les biens – Disposer les matériels, matériaux et ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> Espace réel et/ou simulé (2D, 3D numérique, plans, maquettes) Exposé oral de situation Outillages de démontage Matériels de manipulation Mobiliers, objets, décors Réglementation en vigueur relative à la prévention des accidents des postures et gestuelles professionnelles de manipulation Matériels de protection 	<ul style="list-style-type: none"> L'état des lieux est fiable et utilisable. La manipulation des biens et des objets est adaptée et sans dommage. Les postures et les techniques de manipulation sont adaptées. Le stockage est cohérent et la circulation est aisée. Les dispositions prises sont justifiées. La disposition est rationnelle.

C3 – réaliser et installer

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C3.1 – tracer les supports et débiter les étoffes et les matériaux			
U2	– Établir les lignes de référence	Dossier technique Laser, mètre télescopique, niveau, fil à plomb	La pertinence des repères permet une mise en œuvre précise.
	– Couper les étoffes et matériaux	Fiche de débit, plan de coupe	Les coupes sont justes et respectent les critères de débit (sens, droit fil, motifs...).
C3.2 – mettre en œuvre les différents matériaux			
U2	– Mettre en place et fixer les accessoires et supports	Baguettes et profils de fixation et/ou finition Supports de tringles et accessoires Matériels de pose Produits de fixation adaptée (colles, chevilles...)	Résistance de la fixation
	– Agrafes les matériaux d'isolation	Molleton	Netteté des coupes, propreté des assemblages Application régulière et respect des formes
	– Coller les mousses de garnissage	Mousse Matériel pneumatique Colle	
	– Assembler les lés	Dossier technique Machine à coudre Tissu, matériaux de recouvrement	L'assemblage est conforme aux propriétés des matériaux (raccords, droit fil, tension, régularité...).
	– Tendre les étoffes et revêtements	Agrafeuse Pistolet à aiguilles Pointe à casser Spatule spécifique	L'ensemble est homogène. Les coutures sont alignées. Les tensions latérales et longitudinales respectent les caractéristiques des étoffes.
	– Procéder aux finitions	Clous décoratifs Passementeries diverses Bandes d'application Parementage (couture main) Profils spécifiques	Les finitions valorisent l'ensemble de la réalisation.
– Draper, tendre et fixer les étoffes et matériaux d'un décor éphémère	Matériels de pose Matériaux normalisés Dossier graphique, maquettes	Le résultat obtenu correspond au visuel prévu.	

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C3.3 – procéder à la pose et au contrôle des décors et des éléments garnis			
U2	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser une méthode d'installation – Adopter une technique de manipulation adaptée – Accrocher, suspendre, fixer les décors – Ajuster les éléments – Disposer et régler les décors (draper, blouser, casser...) – Vérifier les fonctionnements (supports, accessoires, quincaillerie, parties mobiles...) 	<p>Documents de pose</p> <p>Réalisations rigides, semi-rigides, souples Escabeau et échafaudage normalisés</p> <p>Matériels et outillages Décors et/ou éléments confectionnés rigides, semi-rigides, souples.</p> <p>Contexte esthétique et /ou stylistique</p> <p>Matériels et outillages Décors et/ou éléments garnis installés</p>	<p>La chronologie de pose est respectée.</p> <p>La manipulation n'engendre pas de dégradation des décors. Les postures de travail sont adaptées.</p> <p>La pose correspond au cahier des charges (tension, intervalles, axes, alignement, aplomb...).</p> <p>Les décors sont mis en valeur (harmonie des plis, équilibre, ampleur, galbe...).</p> <p>Confort d'utilisation : la manipulation est aisée.</p>
C3.4 – restituer les lieux			
U2	<ul style="list-style-type: none"> – Organiser le rangement du matériel et du nettoyage – Réaménager l'espace – Effectuer un constat des réalisations 	<p>Contexte d'intervention</p> <p>Éléments mobiliers, objets décoratifs, tableaux...</p> <p>Classements numériques</p>	<p>Le site est conforme aux attendus.</p> <p>Les travaux engagés sont classés et répertoriés : fiches, photos... (selon les autorisations).</p>

C4 – communiquer

Unité	Savoir-faire (être capable de)	Conditions de ressources	Indicateurs d'évaluation
C4.1 – s'exprimer oralement, participer aux échanges			
U3	<ul style="list-style-type: none"> – Écouter son interlocuteur – Choisir le vocabulaire approprié à la situation – S'intégrer à une équipe – Formuler des observations pertinentes 	<ul style="list-style-type: none"> Les partenaires internes et externes Vocabulaire professionnel L'environnement professionnel Matériels et matériaux prévus pour la fabrication 	<ul style="list-style-type: none"> L'écoute et le savoir-être sont manifestes. Les termes techniques liés au métier sont utilisés à bon escient. La participation au sein d'une équipe est effective L'échange est efficace et constructif
C4.2 – émettre et recevoir des informations			
U1	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser différents moyens de communication – Organiser et gérer les documents – Restituer graphiquement une réalisation technique et/ou esthétique particulière et/ou novatrice – Classer et hiérarchiser les informations 	<ul style="list-style-type: none"> Différentes sources d'information et de communication Fiches techniques, annotations Analyse de fabrication, croquis Fichier de classement 	<ul style="list-style-type: none"> L'outil de communication est adapté. Le dossier est construit, clair et présenté avec soin. La réalisation est décrite et opérationnelle. L'utilisation des informations reçues est autonome.

Savoirs associés

S1 – les matériaux et produits associés

- 1.1. L'identification des supports
- 1.2. Les normes
- 1.3. La sélection

S2 – les matériels

- 2.1. Les types
- 2.2. Les caractéristiques
- 2.3. L'utilisation

S3 – la logistique

- 3.1. Les lieux et les personnes
- 3.2. Le transport et la livraison
- 3.3. La manutention et l'environnement

S4 – les méthodes

- 4.1. Procédés d'installation
- 4.2. Processus de réalisation
- 4.3. Le contrôle

S5 – les représentations et la communication graphique

- 5.1. Les moyens d'expression graphique et informatique

S6 – les arts appliqués

- 6.1. L'analyse formelle et stylistique
- 6.2. Les pratiques documentaires
- 6.3. Le suivi et la présentation d'un projet
- 6.4. L'analyse d'un résultat

S1 – les matériaux et produits associés

Connaissances	Niveau d'exigence
S1.1 – l'identification des supports	
Propriétés des matériaux Types – béton, plâtre, brique, bois, carreaux de plâtre PVC, aluminium, parpaing... – matériaux particuliers et/ou régionaux (machefer, pisé...) Caractéristiques densité, friabilité, déformation,	Identifier la nature et la qualité des surfaces de pose
S1.2 – les normes	
Réglementation et sécurité	Énoncer les normalisations en vigueur des matériaux et produits Justifier ses choix en fonction du type de lieu (particulier, collectif, lieux d'exposition, salle de spectacle...) et du type de réalisation
S1.3 – la sélection	
Choix des matériaux : – tringles, supports et accessoires... – baguettes, profils... – mousse, ouate, molleton... – visserie, quincaillerie – mode de fixation	Indiquer les domaines d'utilisation et les précautions de mise en œuvre Justifier leurs limites d'usage Justifier l'emploi d'un matériau en fonction de contraintes esthétiques et fonctionnelles.

S2 – les matériels

Connaissances	Niveau d'exigence
S2.1 – les différents types	
Les moyens existants dans le cadre d'interventions courantes – matériels électroportatifs – matériels de mesure et contrôle – petits outillages – matériels de manutention – escabeaux, échafaudage...	Répertorier les outillages et matériels

Connaissances	Niveau d'exigence
Conditions d'utilisation Mode de fonctionnement Notions d'entretien	Justifier le choix des matériels et des outillages Énumérer les opérations d'entretien et de sécurité
S2.2 – les caractéristiques	
Capacités Réglages Puissance Performance	Décoder et exploiter des documents et informations techniques et normatives
S2.3 – l'utilisation	
Notions d'efficacité et de rentabilité Règles de sécurité Cadre et environnement	Déterminer les limites d'emploi des matériels appropriés à la réalisation des ouvrages Énoncer les règles spécifiques à l'emploi de ces matériels Énumérer les perturbations et les dégradations possibles dues à l'usage des matériels (bruits, poussières, émanations...)

S3 – la logistique

Connaissances	Niveau d'exigence
S3.1 – les lieux et les personnes	
Repérage de sites – appartement – maison individuelle – espace événementiel – espace collectif Identification des intervenants et contact avec le client – travail d'équipe – corps de métiers différents – coordinateur, décorateur	Décrire la configuration des lieux – volumes – moyens d'accès – contraintes diverses (calendrier, horaires...) – lieux de stockage – horaires... Décliner le rôle et les limites d'interventions de chacun Indiquer l'attitude à adopter selon les circonstances (prise de contact, présentation, règles de comportement)

Connaissances	Niveau d'exigence
S3.2 – le transport et la livraison	
Protection des ouvrages	Justifier le choix d'un dispositif de protection
Organisation des chargements et des livraisons	Décrire une méthode et un ordre de rangement
S3.3 – la manutention et l'environnement	
Manutentions (déplacement de meubles, d'objets, matériels, matériaux, ouvrages...)	Énoncer les règles et principes concernant la manutention des biens, des matériels et le respect des lieux
Ergonomie et postures	Déterminer les mouvements et attitudes adaptées à un contexte donné

S4 – les méthodes

Connaissances	Niveau d'exigence
S4.1 – procédés d'installation	
Protections et contextes	Citer les mesures de protection des biens à effectuer au commencement d'un travail déterminé
Phases d'installation – repérages, traçages – perçage, ancrage – fixation des supports et des tringles – pose, accrochage des ouvrages – réglages et mise en valeur de l'ouvrage	Énumérer l'ordre des différentes étapes selon la nature de l'ouvrage à installer
S4.2 – processus de réalisation	
Phases de réalisation des matériaux et des étoffes (pour tenture murale, décors éphémères et supports garnis) – la coupe – les assemblages – la pose, tension, fixation et couverture – le drapé (éphémère) – la finition	Proposer un plan de coupe tenant compte des caractéristiques des produits Citer les différents assemblages (couture main et machine) Énumérer les différents produits de fixations et collages Exposer et/ou décrire l'organisation de la mise en œuvre des matériaux Exploiter les différents systèmes de fixation Déterminer le type de découpe et/ou d'échancrure adaptée à la situation Définir et interpréter les différents types de développements Différencier les types de finitions et les produits associés Déterminer et expliquer son choix dans un contexte donné

Connaissances	Niveau d'exigence
S4.3 – le contrôle	
Le contrôle visuel, esthétique et dimensionnel	Détecter et énoncer les anomalies
Analyse critique du résultat	Justifier, comparer et réorganiser les stratégies

S5 – les représentations et la communication graphique

Connaissances	Niveau d'exigence
S5.1 – les moyens d'expression graphique et informatique	
La représentation normalisée – les vues, les coupes, les sections	Identifier et définir les codes, symboles et conventions de représentation en usage
Les documents techniques – plans – fiches techniques – catalogues – nomenclatures	Identifier les éléments, les correspondances, les caractéristiques (géométriques, dimensionnelles...) à l'aide des représentations traditionnelles et numériques
Les outils informatiques – logiciels – bases de données	S'approprier les moyens de représentation – croquis – plans
Les principes généraux des outils DAO	Décoder les nomenclatures, les documents techniques et normatifs
La recherche documentaire et numérique individuelle – ouvrages et magazines spécialisés – internet, intranet	Sélectionner les différentes sources d'information

S6 – les arts appliqués

Ils contribuent à la construction d'une démarche autonome pour présenter un projet. La mise en œuvre des savoirs et savoir-faire spécifiques aux arts appliqués sera conjuguée avec les raisonnements et contraintes techniques, technologiques, historiques..., dans le cadre de thèmes communs représentatifs de l'activité professionnelle actuelle.

Connaissance	Niveau d'exigence
S6.1 – l'analyse formelle et stylistique	
L'architecture intérieure et le décor : sensibilisation aux principaux styles et tendances des années 1930 à nos jours	Identifier des caractéristiques
Le domaine artistique, technologique, historique, socioéconomique... : approche des différentes relations pour dégager la notion de contexte	Rendre compte des sources d'inspiration, des liens entre le décor et son environnement
L'évolution des décors et de leurs fonctions d'usage et d'estime : analyse de cas	Discerner des approches, des investigations novatrices

Connaissance	Niveau d'exigence
S6.2 – les pratiques documentaires	
<p>Le classement et la présentation de matériaux (textiles et autres), de pratiques, de lieux d'intervention</p> <p>La manipulation (association, dissociation, interaction...) de données et de choix esthétiques</p>	<p>Différencier et archiver des données à partir de différents critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> – utilisation de matières, produits et supports complémentaires – interventions courantes, exceptionnelles – conditions de réalisation <p>Prendre en compte les données archivées pour constituer des références personnelles (pistes créatives)</p>
S6.3 – le suivi et la présentation d'un projet	
<p>La phase d'observation sur sites : croquis perspectifs et prises de vue numériques</p> <p>La phase de mise au point esthétique</p> <p>La phase de présentation et d'argumentation : rendus d'ambiance colorée et rendus numériques</p>	<p>Observer, décrire, enregistrer, organiser des données exactes</p> <p>Concevoir un projet en respectant les données (cible, contraintes, cahier des charges...)</p> <p>Formuler des annotations utiles pour la compréhension des choix opérés</p> <p>Organiser la démarche de visualisation du projet (planche de croquis et /ou montage numérique)</p> <p>Argumenter le parti pris</p>
S6.4 – l'analyse d'un résultat	
<p>La notion de bilan et d'analyse critique</p>	<p>Discerner et dissocier les différentes étapes du projet</p> <p>Rendre compte du décor produit et de la méthode utilisée</p> <p>Repérer et commenter d'éventuelles erreurs de résultat et/ou de pratique</p> <p>Dégager des éléments structurants propices à être réutilisés (répertoire)</p>

Unités constitutives du diplôme

Compétences		Savoirs						Unités		
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	U1	U2	U3
C1 – s’informer										
C1.1	Collecter des informations									
	1. Écouter, recevoir et comprendre des consignes			X						
	2. Observer, rechercher des données complémentaires	X	X	X						
	3. Consulter un responsable			X						
C1.2	Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques									
	1. Lire et comprendre les données	X	X	X		X	X			
	2. Identifier les échelles et les codes graphiques	X				X	X			
	3. Repérer les caractéristiques		X				X			
	4. Classer et ordonner les données				X	X	X			
C2 – préparer et organiser										
C2.1	Préparer et/ou contrôler le support, les matériaux et les outillages									
	1. Vérifier et entretenir les matériels et outillages		X							
	2. Dégarnir et/ou déposer avec une méthode adaptée				X					
	3. Observer et analyser les méthodes antérieures de garnissage				X					
	4. Identifier vérifier et/ou préparer l'état des supports	X								
C2.2	Élaborer une solution esthétique et technique									
	1. Exploiter les données en vue d'une réalisation et/ou installation précise				X		X			
	2. Adopter une solution en fonction du contexte			X			X			
	3. Présenter un préprojet			X		X	X			
	4. Élaborer une analyse de fabrication et d'installation				X					
C2.3	Établir des métrages et quantités									
	1. Effectuer et consigner un relevé de mesures					X				
	2. Établir une fiche de débit					X				
	3. Réaliser un plan de coupe					X				
	4. Déduire et prévoir les matériaux et matières premières				X	X				
C2.4	Organiser les transports									
	1. Recenser et classer les éléments à emporter			X						
	2. Protéger les réalisations et organiser le chargement			X						
C2.5	Organiser le site d'intervention									
	1. Appréhender l'espace d'intervention			X						
	2. Démontet et/ou déplacer les mobiliers, les éléments de décoration			X	X					
	3. Sécuriser et protéger les biens			X	X					
	4. Disposer les matériels, matériaux et ouvrages			X	X					
C3 – réaliser e installer										
C3.1	Tracer les supports et débiter les étoffes et matériaux									
	1. Établir les lignes de référence				X					
	2. Couper les étoffes et matériaux			X	X					
C3.2	Mettre en œuvre les différents matériaux									
	1. Mettre en place et fixer les accessoires et supports	X	X		X					
	2. Agrafet les matériaux d'isolation, coller les mousses de garnissage	X	X		X					
	3. Assembler les lés		X		X					
	4. Tendre les étoffes et revêtements		X		X					
	5. Procéder aux finitions				X					
	6. Draper, tendre et fixer des étoffes et matériaux d'un décor éphémère	X	X		X		X			

Compétences		Savoirs						Unités		
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	U1	U2	U3
C3.3	Procéder à la pose et au contrôle des décors et des éléments garnis									
	1. Organiser une méthode d'installation				X					
	2. Adopter une technique de manipulation adaptée			X	X					
	3. Accrocher, suspendre, fixer les décors, ajuster les éléments	X	X		X					
	4. Disposer et régler les décors				X		X			
	5. Vérifier les fonctionnements				X					
C3.4	Restituer les lieux									
	1. Organiser le rangement du matériel et du nettoyage		X	X						
	2. Réaménager l'espace		X				X			
	3. Effectuer un constat des réalisations				X		X			
C4 – communiquer										
C4.1	S'exprimer oralement, participer aux échanges									
	1. Écouter son interlocuteur			X						
	2. Choisir le vocabulaire approprié à la situation			X		X	X			
	3. S'intégrer à une équipe			X						
	4. Formuler des observations pertinentes			X			X			
C4.2	Émettre et recevoir des informations									
	1. Utiliser différents moyens de communication					X	X			
	2. Organiser et gérer les documents					X	X			
	3. Restituer graphiquement une réalisation technique et/ou esthétique...					X	X			
	4. Classer et hiérarchiser les informations				X		X			

Lexique

Ce lexique ne s'impose pas comme étant des définitions arrêtées, il propose des indications pour favoriser la compréhension des terminologies techniques du métier.

Bandeau : décor supérieur de fenêtre tenant dans un rectangle.

Blouser : mettre en place un rideau avec une embrasse.

Boutonné (garniture) : garniture tendue dont la couverture est agrémentée de boutons.

Cantonnière : décor rigide au-dessus des fenêtres : les côtés descendent jusqu'au sol.

Capitonée (garniture) : garniture composée de creux et de bosses maintenue par des boutons.

Carcasse (fût) : structure de siège ou de lit.

Chute : élément de draperie tombant.

Couverture : action de recouvrir l'ensemble de la garniture par une étoffe.

Draper : mettre en forme les étoffes.

Embrasse : élément pour relever un rideau.

Feston : élément de décor drapé.

Finition : clous, galons, franges ou moyens divers destinés à dissimuler une fixation et renforcer l'aspect décoratif.

Gainer : recouvrir une surface avec un matériau tendu.

Garniture : ensemble de matériaux de remplissage façonnés de manière à assurer le confort et l'esthétique d'une carcasse.

Gond : support de l'embrasse.

Lambrequin : décor rigide au-dessus des fenêtres : les côtés descendent plus bas que la moitié de la hauteur.

Lé : largeur de tissu.

Mâchefer : scorie provenant de la combustion de charbon produisant des cendres à demi fusibles.

Parementage : technique de finition consistant à mettre en position des éléments complémentaires de fixation pour compléter un gainage.

Pisé : maçonnerie de terre argileuse que l'on comprime sur place.

Portière : rideau placé derrière une porte d'entrée.

Surpiqûre : couture décorative supplémentaire.

Vélums : plafond plissé ou tendu.

ANNEXE II
Période de formation en milieu professionnel

Formation en milieu professionnel

Objectifs

Elle doit concourir prioritairement au développement des compétences spécifiques de l'intervenant en décors textiles.

Les périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre au candidat d'apprendre à mobiliser ses acquis en activité réelle, à collecter l'information qui lui est nécessaire pour agir et à rendre compte en situant son activité en relation avec ses collègues et/ou les différents intervenants, son employeur et le client.

Chaque période est sanctionnée par un bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique et l'élève. Ce bilan indique l'inventaire et l'évaluation des tâches et activités confiées au candidat et les performances réalisées pour chacune des compétences prévues.

Le choix des compétences acquises en milieu professionnel dépend :

- des potentiels d'équipement des entreprises et des centres de formation ;
- des plannings d'entreprises ;
- de la contractualisation (activité, tâche...) établie.

Certaines compétences sont particulièrement adaptées à la formation en entreprise : C2.4, C2.5, C3.3, C3.4, C4.1, C4.2.

Organisation

Toute l'équipe pédagogique est concernée par la période de formation en milieu professionnel et, sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à la recherche de la ou des entreprises d'accueil (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 relative à l'encadrement des périodes en entreprise. BO n° 25 du 29 juin 2000).

Voie scolaire

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

L'organisation de la période de formation doit faire l'objet obligatoirement d'une convention entre le chef de l'entreprise accueillant les élèves et le chef de l'établissement scolaire où ces derniers sont scolarisés, conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 modifiée par la note de service DESCO A7 n° 259 du 13 juillet 2001.

Au terme des périodes de formation, le candidat constitue un dossier comprenant d'une part, un rapport de stage, d'autre part, des attestations de stage.

Dans son rapport, l'élève développe :

- la présentation de l'entreprise d'accueil (économique, humaine, technique) ;
- les activités assumées ;
- l'analyse de ses acquis.

Le rapport est visé par le tuteur de l'élève en entreprise. Ce visa atteste que les activités développées dans le rapport correspondent à celles confiées à l'élève au cours de sa formation en entreprise.

Les compétences mises en œuvre lors des interventions font apparaître les contraintes liées aux relations avec le client, au respect des règles de sécurité, au travail en équipe.

Les attestations de stage permettent de vérifier la conformité réglementaire de la formation en milieu professionnel (durée, secteur d'activité). Un candidat qui n'aura pas présenté ces pièces ne pourra pas faire valider l'épreuve E3.

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise telle qu'elle est prévue par le contrat d'apprentissage.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation du rapport de stage.

Au terme des périodes de formation, l'apprenti constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats scolaires.

Voie de la formation professionnelle continue

Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en milieu professionnel s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Le stagiaire peut avoir la qualité de salarié d'un autre secteur professionnel.

Lorsque cette préparation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier (divers types de contrat d'insertion, de qualification, d'adaptation...), le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel si les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs de la formation en entreprise.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats scolaires.

Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans des activités d'intervenant en décors textiles en qualité de salarié à temps plein, pendant six mois au moins au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport sur ses activités dans le même esprit qui préside à l'élaboration du rapport de stage pour les autres candidats.

Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires, apprentis ou en formation professionnelle continue visés au paragraphe ci-dessus (candidat en situation de première formation ou de reconversion).

Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle

Ce candidat constitue un dossier conformément aux dispositions prévues pour les candidats de la formation professionnelle continue en situation de perfectionnement (cf. paragraphe ci-dessus.)

Candidat positionné

Pour le candidat en situation de positionnement*, cette durée ne peut être inférieure à :

- 8 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire ;
- 6 semaines pour les candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue.

* positionnement prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation au baccalauréat professionnel, brevet professionnel et brevet de technicien supérieur.

ANNEXE III
Règlement d'examen

Règlement d'examen

Mention complémentaire					Autres candidats	
Décors textiles permanents et éphémères						
			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public			
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – recherche et analyse esthétique et technologique	U1	3	Ponctuel écrit	4 heures	Ponctuel écrit	4 heures
E2 – implantation et réalisation	U2	5	CCF		Ponctuel pratique	21 heures
E3 – évaluation des activités en milieu professionnel	U3	2	CCF		Ponctuel oral	20 min

CCF : contrôle en cours de formation

* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation au baccalauréat professionnel, BP et BTS (BOEN du 8 juin 1995).

ANNEXE IV
Définition des épreuves

Définition des épreuves

Épreuve E1/U1 – recherches et analyse esthétique et technologique

Coefficient 3

Objectifs et contenu de l'épreuve

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences et savoirs technologiques associés, relatifs à l'étude approfondie d'un ou plusieurs espaces (intérieurs de style et/ou animation et décor de stand, et/ou restauration partielle...), d'établir un constat de l'existant et d'en déduire des propositions répondant à un cahier des charges et/ou à des conditions particulières.

L'épreuve met particulièrement en évidence les aptitudes suivantes :

- relever, à partir d'un dossier, des caractéristiques fiables correspondant à des critères esthétiques et techniques (styles, matériaux, ligne de produit, faisabilité...) ;
- organiser les informations de façon à constituer une présentation et une analyse de la situation (croquis, relevés, annotations) ;
- proposer des solutions esthétiques et techniques (formes, couleurs, matières, textures, faisabilité...) à partir d'une demande qui en précise le contexte et les moyens (restauration, événementiel, installation-aménagement...).

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition de tout ou partie des compétences : C1.1, C1.2, C2.2 ainsi que des savoirs associés : S1, S5, S6.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la justesse du constat et le choix des références utilisées ;
- la pertinence et l'adaptabilité des propositions esthétiques et technologiques ;
- la qualité graphique et plastique des relevés et des propositions ;
- la mise en page et la communication des informations graphiques et écrites ;
- la richesse de l'argumentation.

Mode d'évaluation

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée de 4 heures

L'évaluation prend appui sur un dossier stylistique et/ou esthétique et technique.

Il doit comporter des photos couleurs ou des dessins et relevés d'intérieurs publics et/ou privés et des informations écrites et graphiques concernant le travail à réaliser (contexte, conditions, thème de recherche, moyens complémentaires...) en correspondance avec une ou plusieurs époques et/ou tendances dans le domaine du décor.

À partir de l'analyse du dossier, le candidat est amené à :

- identifier les données ;
- préciser (annotations) leurs relations avec le contexte esthétique et/ou stylistique et/ou technique imposé ;
- proposer des solutions esthétiques et technologiques adaptées à une condition particulière (restauration, aménagement, décor éphémère...) ;
- citer les précautions à prendre dans le cadre des interventions émises.

Épreuve E2/U2 – implantation et analyse – réalisation

Coefficient 5

L'épreuve comprend une première partie de recherche appliquée conduisant chaque candidat à proposer des solutions partiellement différentes, qui seront réalisées durant la seconde partie pratique, ce qui impose un cadre de recherche cohérent avec une préparation matérielle définie.

Objectifs et contenu de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat au travers de :

- la prise en compte du décor à réaliser et des conditions de fabrication imposées (matière, quantité...);
- l'analyse de fabrication (calibre, plan de coupe, développé, choix des techniques...);
- la réalisation complète et/ou partielle d'un décor ou élément constitutif d'un décor;
- la proposition esthétique et technique individuelle en relation avec le contexte et les contraintes.

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences C2.1, C2.2, C2.3, C3.1, C3.2, C3.3, C3.4, ainsi que des savoirs associés S1, S2, S3.1, S4.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la qualité esthétique des recherches appliquées;
- l'exactitude des faisabilités et documents techniques;
- l'optimisation de la réalisation au regard des conditions;
- la préparation et l'organisation du travail;
- le résultat obtenu.

Modes d'évaluation

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation se compose d'une situation d'évaluation comprenant deux phases. Sa durée préconisée est de 21 heures maximum.

Il est organisé par les professeurs chargés des enseignements professionnels et d'arts appliqués, de préférence au début du troisième trimestre de l'année scolaire. La période choisie pour l'évaluation pouvant être différente pour chacun des candidats, elle relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Le candidat dispose d'un dossier technique et artistique qui fixe le cadre de l'évaluation.

• Première phase (40 points)

Le candidat réalise l'analyse de fabrication pour un décor globalement imposé et, au regard des conditions de réalisation émises, conçoit individuellement un ou plusieurs sous-ensembles.

• Deuxième phase : réalisation du décor intégrant la recherche individuelle (160 points)

L'ensemble doit être significatif de la maîtrise des pratiques.

À l'issue de la (ou des) évaluation(s), le candidat constitue un dossier comprenant :

- les plans, dessins et études des décors réalisés;
- les documents techniques rédigés;
- les fiches d'évaluation en cours de réalisation.

La proposition de note est arrêtée conjointement par le tuteur de l'élève ou le maître d'apprentissage et les professeurs ou formateurs chargés des enseignements professionnels de spécialité. Elle est jointe au dossier du candidat et transmise au jury.

Épreuve ponctuelle pratique d'une durée de 21 heures

Les conditions sont équivalentes à celles de l'évaluation en cours de formation.

Le candidat dispose d'un dossier qui fixe les contraintes de fabrication, le cadre de l'étude et de la réalisation individuelle d'un sous-ensemble et les éléments pour la réalisation partielle ou complète d'un décor.

L'épreuve comprend deux phases.

- **Première phase :** recherche esthétique partielle et étude d'implantation du décor (40 points ; 4 heures maximum)

Cette phase est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- concevoir graphiquement en tenant compte des matériaux à disposition, des conditions d'implantation du décor et/ou du cahier des charges ;
- proposer une solution individuelle dans le contexte imposé ;
- mettre au point les documents de fabrication : nomenclature, plan de coupe, fiche de débit, analyse de fabrication...

- **Deuxième phase :** réalisation du décor (160 points)

Cette phase est destinée à vérifier l'aptitude du candidat à :

- organiser son travail ;
- réaliser tout ou partie du décor dans les conditions fixées (ensemble imposé et sous-ensemble(s) individuel(s)).

Épreuve E3/U3 – évaluation des activités en milieu professionnel

Coefficient 2

Objectifs et contenu de l'épreuve

Cette épreuve a pour but d'évaluer les compétences relatives à la pratique en milieu professionnel.

Elle prend appui notamment sur les tâches se rapportant aux fonctions de préparation, réalisation et communication.

Elle doit permettre de vérifier l'acquisition par le candidat de tout ou partie des compétences C1.1, C2.4, C2.5, C3.3, C3.4, C4.1, ainsi que des savoirs associés S1, S3.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la qualité et la présentation du contenu du rapport ;
- la diversité et les difficultés des travaux réalisés.

Modes d'évaluation

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation peut comporter deux situations d'évaluation en milieu professionnel organisées au cours la dernière période de formation en milieu professionnel.

Les situations d'évaluation s'appuient :

- sur des travaux réalisés en entreprise ;
- et sur la présentation et l'exposé oral de tout ou partie des activités.

En l'absence de rapport d'activité, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve E3.

Si le dossier est incomplet, le candidat peut être interrogé et une note lui est attribuée.

Les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement les notes et l'appréciation qui seront proposées au jury. Les professionnels sont associés à l'évaluation.

Les notes attribuées pour chacune des situations s'additionnent pour obtenir la proposition de note finale. Elle est jointe au dossier du candidat et transmise au jury. Les grilles d'évaluation seront prises en compte par le jury.

Épreuve ponctuelle orale d'une durée de 20 minutes

L'évaluation orale prend appui sur un dossier élaboré par le candidat conformément aux règles d'organisation de la période de formation en milieu professionnel.